Fonds Région et Ruralité – volet 2

MIRABEL

Rapport annuel d'activités

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022

PRÉSENTÉ PAR LE SERVICE DE

MIRABEL ÉCONOMIQUE

TABLE DES MATIÈRES **PAGE**

1. Mise en contexte 1

2. Priorités d'interventions 2

3. Sommaire du bilan financier 3

4. Bilan des activités par priorités d'interventions 4

5. Conclusion 5

Annexe 1- Résolution
Approbation des priorités annuelles d'intervention en développement économique 2022

1. MISE EN CONTEXTE

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire. Afin d'appuyer les MRC dans leur rôle, la signature entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Mirabel de l'entente relative au Fonds région et ruralité – volet 2, qui vise à soutenir les mesures de développement local et régional que prend la municipalité pour :

- la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir le partage des services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec les ministères ou organismes du gouvernement ;
- le soutien au développement rural, dans le territoire rural que la MRC aura défini à cette fin.

Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des aides financières disponibles, le gouvernement exige qu'une *Politique de soutien aux entreprises* et qu'une *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la Ville de Mirabel* soient adoptées et maintenues à jour par celle-ci. Ces politiques peuvent être consultées sur le site web de la Ville de Mirabel au www.ville.mirabel.qc.ca.

Le territoire d'application de l'entente du FRR – volet 2 couvre l'ensemble du territoire de la Ville de Mirabel.

Ce rapport d'activités couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2022

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2
Soutien à la compétence de développement local et régional.

La Ville (MRC) de Mirabel et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont conclu une entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional. Cette entente formelle avec le gouvernement du Québec met à la disposition de la municipalité une enveloppe budgétaire pour la période s'échelonnant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

En vertu de cette entente, la municipalité affecte le fonds que lui délègue le MAMH au financement de toutes mesures de développement local et régional. Ainsi, la Ville de Mirabel a ciblé les priorités d'interventions sur lesquelles elle souhaite se concentrer en 2022.

PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2022

1. Développement de l'entreprenariat, démarrage d'une première entreprise et soutien aux initiatives jeunesse.
2. Soutien aux secteurs récréotouristique, culturel, de l'économie sociale et au rayonnement de Mirabel dont l'aménagement de son territoire.
3. Développement ou consolidation des secteurs agricole et de transformation agro-alimentaire.
4. Soutien au développement des entreprises existantes et à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.
5. Exploitation des vocations industrielles, logistiques et zone d'innovation du site aéroportuaire YMX – Cité aéroportuaire internationale de Mirabel et le développement d'infrastructures d'accueil pour de nouveaux sites industriels.
6. Soutien aux projets dans les secteurs de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire favorisant la diminution des gaz à effet de serres (GES).
7. Recherche et optimisation du financement pour les entreprises locales ainsi que référencement aux partenaires financiers appropriés et traitement des enjeux relatifs au développement, à l'attraction et la formation de la main d'œuvre.

Le Conseil municipal de la Ville de Mirabel, lors de son assemblée du 25 avril 2022, a adopté les priorités d'interventions pour cette année en vertu de la résolution 335-04-2022 dont copie est jointe en annexe à ce rapport d'activités.

3. BILAN FINANCIER 2022

Revenus	
MAMH - Fonds Régions et Ruralités – volet 2 – enveloppe 2022	897 649 $
MAMH - Sommes non-engagées en 2020 – Transfert de subvention (FDT)	50 080 $
MAMH – FRR- volet 2 - Sommes non engagées en 2021	71 274 $
Revenus totaux disponibles au 1er janvier 2022	**1 019 003 $**
Dépenses	
Projets locaux – montant versé (36)	584 596,59 $
Budget de fonctionnement versé – Soutien à Mirabel économique	139 700 $
Ententes sectorielles – montant versé (7)	45 446 $
Frais administratifs versés	95 300 $
Total versé au 31 décembre 2022	**865 042,59 $**

4. BILAN DES ACTIVITÉS 2022 (PAR PRIORITÉS D'INTERVENTIONS).

Priorité	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	emplo	Coût total du projet	Contribution FRR-Volet 2	$ Versé
1	Énergie Cardio Mirabel (9445-5029 Québec inc.)	FAE-2022-05 - Démarrage nouvelle entreprise - Énergie Cardio Mirabel (9445-5029 Québec inc.)	5	20 700,00 $	10 000,00 $	10 000,00 $
1	Conversions Horizon inc.	FAE-2022-01 - Démarrage nouvelle entreprise - Conversions Horizon inc.	1	85 000,00 $	10 000,00 $	7 500,00 $
1	Boisson Brut inc.	FAE-2022-03 - Démarrage nouvelle entreprise - Boisson Brut inc.	2	109 000,00 $	10 000,00 $	7 500,00 $
1	Sapré Charles S.E.N.C.	FAR-2022-04 - Démarrage nouvelle entreprise - Sapré Charles S.E.N.C.	3	96 000,00 $	10 000,00 $	7 500,00 $
1	École des Entrepreneurs du Québec	FSD-2021-11 - Partenariat - Implantation du Campus Laurentides	0	140 000,00 $	15 000,00 $	5 000,00 $
1	Zachary L'Allier	Démarrage nouvelle entreprise d'aménagement paysager - L'Allier fils	1	32 535,00 $	3 000,00 $	2 250,00 $
1	Technologie Acropolys	FAE-2021-04 - Démarrage nouvelle entreprise - Technologie Acropolys	4	142 263,00 $	4 600,00 $	1 150,00 $
2	Table de concertation communautaire - Mirabel	Soutien à la mission	1	61 923,00 $	61 923,00 $	21 587,00 $
2	Concept Action 55 +	FSD-2022-14 - Projet Bistro	1	76 000,00 $	17 000,00 $	5 000,00 $
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-01 - Plan d'action touristique de Mirabel 2022	2	181 723,41 $	109 034,05 $	96 367,50 $
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-16 - Marché de Noël 2022	4	122 612,00 $	57 770,00 $	43 327,50 $
2	Corporation Développement Communautaire de Mirabel	FSD-2022-11 - Soutien à la concertation des acteurs socio-communautaire du mileu	2	67 033,00 $	50 000,00 $	37 500,00 $
2	Chambre de commerce et d`industrie de Mirabel	Le Local Mirabel	1	119 494,30 $	83 244,30 $	27 705,70 $
2	Corporation de Développement Communautaire de Mirabel (CDC)	FSD-2021-13 - Salon Inter-générationnel du 27 & 28 mai 2022	1	37 000,00 $	20 250,00 $	20 250,00 $
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-07 - Plan quinquennal de consolidation Équestre - An 2	1	34 988,59 $	26 241,50 $	19 687,50 $
2	Ville de Mirabel	Entretien de la route verte	0	147 850,00 $	14 685,69 $	14 685,69 $
2	Parc du Domaine Vert	FSD 2022-08 - Jardins Camps de jour et communautaires	0	20 198,54 $	14 814,00 $	11 111,00 $
2	Conseil des préfets et des Élus de la région des Laurentides (CPERL)	Entente de collaboration - Ville de Mirabel, 7 MRC de la région des Laurtentides et le Conseil des préfets et des Élus de la région des Laurentides (CPERL) 2022-2025	0	443 846,40 $	43 230,40 $	10 807,60 $
2	Les Éditions Blainville - Deux Montagnes inc.	FIT-2022-01 - Application Mobile du Journal Infos Mirabel	0	46 425,00 $	20 000,00 $	10 000,00 $
2	Johanne Clément	FSD 2022-10 - Espace Rita Léonard-Lafond	0	20 235,00 $	10 075,00 $	8 563,75 $
2	Ville de Mirabel - service de Police	FSD-2022-06 - Embauche d'un analyste civil	0	20 000,00 $	8 298,00 $	8 298,00 $
2	Ville de Mirabel - Développement économique	Marketing territorial	0	300 000,00 $	7 500,00 $	7 500,00 $
2	Conseil pour la Protection de l'Environnement de Mirabel (CEPEM)	FSD-2021-07 - Événement ¨Mirabel fête l'Érable du Québec¨ , 7ème édition	0	57 443,48 $	25 000,00 $	6 250,00 $
2	Maison de la Famille	Déménagement	3	8 400,00 $	8 400,00 $	4 200,00 $
2	Office municipal d'habitation de Mirabel	Connexion Internet WIFI - 7 HLM de Mirabel	0	33 941,50 $	2 641,50 $	2 641,50 $
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-09 - Marché du terroir 2022 - Fonds d'opération	0	70 085,48 $	46 950,00 $	35 647,35 $
2	Corporation pour la Protection de l'Environnement à Mirabel (CEPEM)	FSD-2022-12 - Événement Mirabel fête l'érable du Québec - 8ème édition - 2022	14	51 700,00 $	25 000,00 $	18 750,00 $
2	Ferme Gilcristall S.E.N.C.	FRA-2022-01 - Achat d'équipement spécialisé	2	19 000,00 $	5 000,00 $	5 000,00 $
2	Ville de Mirabel - Développement économique	Soutien aux entreprises et organismes locaux 2022	7	752 448,00 $	235 000,00 $	235 000,00 $
2	Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel	Soutien à la mission 2020	3	162 453,00 $	42 727,00 $	42 727,00 $
2	Chambre de commerce et d`industrie de Mirabel	Soutien à la mission - 2021	2	215 989,00 $	60 000,00 $	30 000,00 $
2	Vertex Commotion	FIT-2022-03 - Nouveau Centre de réadaptation en soins de santé spécialisé - commotions cérébrales	16	45 174,39 $	20 000,00 $	15 000,00 $
3	Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel (CCIM)	FSD-2022-02 - Soutien à la mission de la CCIM - 2022	3	241 340,00 $	60 000,00 $	15 000,00 $
3	Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel (CCIM)	FSD-2021-10 - Campagne achat local #2 ¨On M le local à Mirabel¨	1	38 742,73 $	25 000,00 $	5 000,00 $
3	Éco-Corridors Laurentien	FSPPE-2022-01 - Des Arbres au service de ma ferme	0	11 693,01 $	5 286,00 $	3 964,50 $
4	Laurin et Laurin (1994) inc.	FIT-2022-02 - Projet d'amélioration de la gestion des stocks	225	190 000,00 $	20 000,00 $	15 000,00 $
4	Conseil des Préfets et des Élus de la région des Laurentides (CPÉRL)	Développement et Innovation pour l'Habitation abordable dans les Laurentides	3	135 000,00 $	2 125,00 $	2 125,00 $
4	Réseau des Femmes des Laurentides (RFL)	Entente sectorielle - Égalité entre les hommes et les femmes dans la région des Laurentides 2022-2024	2	252 000,00 $	5 000,00 $	2 500,00 $
4	La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides	Entente sectorielle - Soutien au développement des Sociétés d'histoire des Laurentides 2019-2022	1	290 000,00 $	5 000,00 $	5 000,00 $
4	Musée d'art contemporain des Laurentides (MAC-LAU)	Entente sectorielle - Soutien au développement du Musée d'art contemporain des Laurentides (MAC-LAU)	1	672 500,00 $	5 000,00 $	5 000,00 $
4	Film Laurentides	Entente sectorielle - Mise en oeuvre du plan d'action de Film Laurentides	3	455 000,00 $	28 750,00 $	5 750,00 $
4	Synergie économique des Laurentides	Entente sectorielle - Soutien au développement de Synergie Économique Laurentides (phase 2)	3	740 676,00 $	22 000,00 $	11 000,00 $
6	Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)	Entente sectorielle - Soutien à la mission du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)	1	1 119 256,00 $	50 784,00 $	12 696,00 $
7	Connexion Laurentides	Entente sectorielle - Soutien à la mission de Connexion Laurentides (Espace régional d'accélération et de croissance)	3	1 749 500,00 $	14 500,00 $	3 500,00 $
	44	**projets**	**322**	**9 637 169,83 $**	**1 320 829,44 $**	**865 042,59 $**

5. CONCLUSION

En confiant à son service de développement économique la gestion du Fonds régions et ruralité – volet 2, la Ville de Mirabel a ainsi disposé de nouveaux moyens financiers qui ont permis le plein développement du potentiel de son économie et de ses milieux de vie.

À cet effet, l'impact économique des sommes engagées en 2022 de **1 320 829 $** et en partie versées pour **865 042 $** durant l'année dans la municipalité via le FRR-volet 2 est de **37** nouveaux projets de développement et **7** ententes sectorielles qui ont généré des investissements totaux de l'ordre de **9,6 M $** et permis la création ou la préservation de **322** emplois sur le territoire.

Du montant total versé du FRR-volet 2 de Mirabel, la participation de la municipalité à **7** ententes sectorielles régionales pour un montant de **45 446 $** a contribué à l'amélioration des milieux de vie de Mirabel et de l'ensemble de la région des Laurentides pour un montant total de **6.0 M $**

En conclusion, le Fonds régions et ruralité – volet 2 a été un levier financier gouvernemental efficace et essentiel au développement local harmonieux de la municipalité et de la région des Laurentides.

Préparé par : Gilbert LeBlanc, Ec.D.
Conseiller économique
Mirabel économique
Tél. : 450-475-2008 poste 4066
g.leblanc@mirabel.ca

Approuvé par : Annie Dell'Aniello, D.Ec.
Directrice
Mirabel économique
Tél : 450-475-2008 poste 4069
a.dellaniello@mirabel.ca

MIRABEL

ANNEXE 1

PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION

EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2022

RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL TENUE LE 25 AVRIL 2022

À laquelle étaient présents tous les membres du conseil municipal à l'exception de Mmes les conseillères Roxanne Thomen et Isabelle Gauthier

La séance fut présidée par M. le maire Patrick Charbonneau

335-04-2022 **Priorités annuelles d'interventions en développement économique - Plan d'action 2020-2025. (X6 313 N15196)**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Mirabel en avril 2020 et portant sur le Fonds de développement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons l'obligation en vertu de l'entente Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de transmettre nos priorités d'interventions annuelles et que lesdites priorités sont contenues à l'intérieur des *Priorités annuelles d'interventions en développement économique - Plan d'action 2020-2025*;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

D'approuver les Priorités d'intervention en développement économique - Plan d'action 2020-2025, tel qu'il appert du projet intitulé *Priorités annuelles d'interventions en développement économique - Plan d'action 2020-2025*, daté du 24 mars 2022.

D'autoriser le directeur du Service de Mirabel économique, à transmettre pour et au nom de la municipalité, les *Priorités annuelles d'interventions en développement économique - Plan d'action 2020-2025*, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Certifié copie conforme ce vingt-six avril deux mille vingt-deux

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate

La présente résolution doit faire l'objet d'approbation par le conseil municipal à une séance ultérieure conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes. En conséquence, le texte ci-dessus ne constitue pas un extrait officiel du procès-verbal de la Ville de Mirabel.